Cap-aux-Diamants

La revue d'histoire du Québec



La médaille du lieutenant-gouverneur François Langelier

Denis Racine

Numéro 143, automne 2020

URI: https://id.erudit.org/iderudit/94499ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé) 1923-0923 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Racine, D. (2020). La médaille du lieutenant-gouverneur François Langelier. $\it Cap-aux-Diamants$, (143), 45–45.

Tous droits réservés © Les Éditions Cap-aux-Diamants inc., 2020

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/





Avers et revers de la médaille du lieutenant-gouverneur Langelier. (Coll. de l'auteur).

Langelier naît à Sainte-Rosalie le 24 décembre 1838. Il étudie au Séminaire de Saint-Hyacinthe, puis à l'Université Laval à Québec. Il est admis au Barreau du Bas-Canada en 1861. Il se rend ensuite à Paris pour poursuivre ses études de 1861 à 1863. De retour au pays, il s'associe avec son frère, Charles Langelier. Parallèlement à sa pratique, il enseigne le droit à l'Université Laval de 1863 à 1915. Il sera doyen de la Faculté de droit de 1892 à 1915.

Membre du parti libéral, il entame sa carrière politique par une défaite aux élections provinciales de 1871 dans son comté natal, Bagot. Élu dans Montmagny en 1873 à la faveur d'une élection partielle, il connaît à nouveau la défaite en 1875. En 1878, les électeurs de Portneuf lui font confiance. Il est nommé commissaire des Terres de la couronne, puis trésorier de la province dans le cabinet d'Henri-Gustave Joly de Lotbinière (1878-1879). Il est défait lors des élections de 1881. Tenace, il est maire de Ouébec de 1882 à 1890, et tente sa chance avec succès au fédéral à l'élection partielle de 1884 dans le comté de Mégantic. Il est par la suite élu député de Québec-Centre à la Chambre des communes aux élections de 1887, 1891 et 1896.

Après une carrière politique de 23 ans, il démissionne de sa fonction de député lors de sa nomination comme juge de la Cour supérieure en 1898. Il sera juge en chef de cette cour de 1906 jusqu'à sa désignation comme lieutenant-gouverneur, en 1911. Il décède en fonction le 8 février 1915.

LA MÉDAILLE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR FRANÇOIS LANGELIER

Il participe en 1880 à la fondation du journal L'Électeur (qui deviendra Le Soleil en 1896) avec ses amis Wilfrid Laurier, Henri Gustave Joly de Lotbinière et Charles-Alphonse-Pantaléon Pelletier. Dans le domaine des affaires, il est président de la Québec, Montmorency & Charlevoix Railways et de la Banque de Montréal. Il préside aussi l'Institut canadien, la Ligue antial-coolique et le Conseil des arts et manufactures. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, et son Cours de droit civil de la province de Québec en six volumes fait autorité.

Docteur honoris causa des universités Laval et de Paris ainsi que du Bishop's College, il est fait chevalier et anobli par le roi Édouard VII en 1907, puis fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges en 1914.

Sa médaille est l'œuvre du sculpteur populaire à l'époque Louis-Alexandre Bottée, qui a aussi réalisé les médailles de tous ses prédécesseurs depuis Louis-François-Rodrigue Masson. Elle a un diamètre de 50 millimètres et est frappée en argent et en bronze.

Elle présente le buste de Langelier sur son profil droit. Au-dessus de son épaule apparaît l'année de sa nomination, 1911. Le tout est entouré des mots « SIR FRANÇOIS LANGELIER LIEUTENANT GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE OUÉBEC ».

Le revers, le même que celui de la médaille de son prédécesseur, Pelletier, est surmonté d'une fleur de lys sur fond de feuilles d'érable et d'une branche de laurier. Le centre est vide afin d'y inscrire le nom du récipiendaire.

DENIS RACINE, AIG